

Le chômage et les femmes

Autor(en): **H.Z.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 389

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Samedi prochain 12 novembre, notre MOUVEMENT fêtera ses vingt ans.

Lisez notre numéro spécial d'anniversaire qui paraîtra ce jour-là.

Et venez aussi ce jour-là à la réunion familière de nos abonnés, collaborateurs, lecteurs et amis, à 15 heures, au Club International. Car nous avons besoin de vous pour que cette petite fête soit complète.

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilié GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux 1.943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE Fr. 5.—
ÉTRANGER 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

NOS VINGT ANS

Grâce aux membres genevois du Comité de notre journal, qui ont pris en main l'organisation de notre fête de majorité, celle-ci s'annonce sous les meilleurs auspices. Les bonnes volontés, en effet, auxquelles il a été fait appel sont nombreuses; et pour le Mouvement, que ne ferait-on pas?... nous dit-on avec un accent qui nous fait chaud au cœur, en nous montrant l'amitié en laquelle est tenue notre journal par de nombreux lecteurs et collaborateurs.

Ce sera donc, répétons-le, samedi prochain 12 novembre, à la date presque exacte de la première parution de notre journal, que ses amis, ses lecteurs, ses propagandistes, ses collaborateurs, les membres de son Comité, auxquels s'adjoindront quelques invités, se réuniront dès 3 heures de l'après-midi, dans les jolis salons gais et clairs du Club International, déjà témoins de tant de fastes féministes, et si aimablement mis à notre disposition. On y viendra non seulement de Genève, ce qui est naturel, mais de Lausanne et de Nyon, de La Chaux-de-Fonds et de Berne, d'ailleurs sans doute encore. On y entendra trois discours exactement; puis... au fait, non, ne disons pas ce que l'on entendra ensuite, et laissons à nos amis le plaisir de l'imprévu, en leur énumérant seulement les noms connus et appréciés de toutes celles qui, comme M^{lles} Hélène Naville, Marie Micol, Susanne Bonard, Marie Ginsberg, M^{lles} Henri Reverdin, L.-H. Pache, Cuchet-Albaret, Vulliamonet-Chalmandes, A. Jomini, Bourgeois-Fontanna; et d'autres encore qui préfèrent garder l'anonymat, ont accepté de nous donner leur concours derrière l'écran. Puis, quand cette partie poétique et humoristique sera terminée, ce sera alors — et ceci pour donner satisfaction à des vœux si fréquemment exprimés ici même. — le tour des conversations sans contrainte autour de la tasse de thé, les liens de sympathie qui se nouent et se renouent, l'occasion d'échanger idées, expériences, renseignements, opinions d'ordre social, féministe et politique, aussi bien que de se défendre par quelques plaisanteries amicales dans l'intimité, sans qu'inévitablement une sonnette présidentielle rappelle au devoir d'écouter et d'applaudir... Pour tous ceux qui pourront prolonger au delà de l'après-midi cette rencontre bienfaisante, un modeste souper sera encore organisé dans l'hospitale Taverne antialcoolique de Plainpalais; et pour ceux enfin qui ne pourraient, du fait de ces festivités accumulées, regagner le soir même leurs pénates, les membres genevois du Comité tiennent prêtes des adresses de logements à bon compte (depuis 3 fr. 50 la nuit) que l'on n'aura qu'à leur demander. D'ailleurs, chacun trouvera encartée dans ce numéro une carte d'inscription pour ces différentes parties du programme, dont nous demandons instamment que l'on veuille bien se servir sans trop attendre, car sans cela comment saurons-nous s'il faut, au Club, préparer du thé pour 40 personnes, ou pour 400?...

Souhaitons encore qu'en ce jour de fête le soleil de la St. Martin soit de la partie — mais après tout, le soleil de nos vingt ans, ne l'aurons-nous pas, lui, dans nos cœurs? Au revoir, lecteurs, à samedi.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Lire en 2^{me} page:

M. F.: In Memoriam, Laura Casartelli Cabrini. La collaboration des femmes avec la S. d. N.: Rapport à l'Assemblée et Résolution. Pour la Semaine internationale de la Paix.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Le droit au travail de la femme mariée. E. Gd et A. LEUCH: A propos d'assurance-vieillesse. D. CANFIELD FISHER: Les enfants et les mères. A la Commission administrative de l'Hôpital et de la Maternité. La X^{me} Conférence des Présidentes de Sociétés suffragistes. — Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:

Femmes savantes: au milieu des serpents. Publications reçues: Bureau International d'Education; Almanach socialiste; Nous voulons la paix; Auguste Forel.

Le prix Nobel de la paix et les femmes

Nous sommes heureuses d'apprendre que le Comité du prix Nobel pour la paix a décidé d'attribuer une somme de 2000 couronnes (environ 1800 fr. suisses) au Comité Féminin International pour le Désarmement, reconnaissant ainsi la valeur de l'activité intelligente et coordonnée de ce Comité pour la cause de la paix.

Le chômage et les femmes

Extraits d'une conférence à l'Assemblée générale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses. (Zurich, 16 octobre 1932.)

Actuellement, chacun est atteint directement ou indirectement par le chômage: le chômeur et sa famille dont l'existence matérielle est compromise; le travailleur qui vit dans la crainte perpétuelle de perdre son gagne-pain; le commerçant et l'industriel dont les affaires souffrent de la réduction de la puissance d'achat. Les relations internationales s'en trouvent modifiées: chaque pays veut protéger sa main d'œuvre nationale et promulgue à cet effet force mesures restrictives. Jamais encore le chômage n'avait atteint une pareille intensité et n'avait éveillé à ce point la conscience et le sentiment de la responsabilité des peuples. Partout on discute les conséquences de la crise et des moyens d'y remédier. Les avis diffèrent et l'opinion qu'on a sur les chômeurs oscille trop souvent entre la pitié et le dédain, surtout en ce qui concerne le chômage des femmes.

Reconnaissons toutefois que, d'une façon générale, les femmes souffrent moins du chômage que les hommes. D'abord leur facilité d'adaptation leur rend plus aisé un changement de métier; ensuite, elles savent mieux que les hommes se tirer d'affaire avec un salaire réduit. En Suisse par exemple, il est certain qu'il se trouve encore plus de possibilité de travail pour les femmes que pour les hommes. Si extraordinaire que cela paraisse, il existe même actuellement certaines branches de l'industrie qui cherchent des ouvrières qualifiées et n'en trouvent pas! En outre, le vaste champ d'activité que représente le travail domestique offre aux femmes de nombreuses possibilités d'engagement: on sait que, de tout temps, la Suisse a fait appel, dans une assez grande proportion, à la main d'œuvre étrangère pour les employées de maison; mais même en ces dernières années où, par suite de la crise aigüe dont souffrent l'horlogerie et l'hôtellerie, une partie du personnel de ces industries s'est tournée vers le service domestique, le nombre des employés étrangers ayant obtenu un permis de séjour a augmenté:

en 1927	8000 (chiffre rond)
en 1928	9000
en 1930	13800
en 1931	13200

Actuellement le nombre des chômeuses totales dans notre pays est d'environ 24.000. Si l'on considère que le nombre des employées étrangères autorisées à entrer en Suisse en 1931 est de 24.023, auxquelles s'ajoutent encore environ 5000 femmes ayant obtenu leur permis de séjour définitif après avoir habité quelque temps la Suisse sous le contrôle de la police des étrangers, on pourrait en déduire que le chômage féminin disparaîtrait complètement si l'on renouait à la main d'œuvre étrangère!

La question n'est cependant pas si simple qu'elle le paraît à première vue. D'abord, une des grandes difficultés, pour les femmes encore plus que pour les hommes, est celle du déplacement. Comment une ouvrière ma-

A l'Exposition de la Société suisse des Femmes Peintres, Sculpteurs et Décorateurs, qui s'ouvre aujourd'hui au Musée Rath (Genève) et au vernissage de laquelle nos lecteurs sont cordialement invités: (Voir article dans notre précédent N°).



Marie LOTZ (Bâle):
Bouquet de fleurs

Cliché catalogue Exposition



Art décoratif:
Broderie, grès, poterie,
bracelet, Madone, par
plusieurs artistes

Cliché catalogue Exposition

riée à Bâle ou dans le Jura pourrait-elle accepter du travail sur les bords du lac de Constance? L'ouvrière célibataire elle-même est souvent retenue par des obligations familiales: parents âgés, frères et sœurs plus jeunes, auxquels ses soins sont indispensables. Souvent aussi, la famille a besoin d'une partie du salaire, voire même du subsidé de chômage, de l'ouvrière: si celle-ci s'en va vivre ailleurs, pourra-t-elle toujours envoyer aux siens une somme suffisante? En outre, il n'est pas aisé de transformer en quelques jours une ouvrière habitée à de fins travaux manuels en une «bonne à tout faire» appelée à exécuter souvent des travaux pénibles. C'est pourquoi il faut être reconnaissant de tous les efforts faits pour tenter de faciliter ces changements de métier. Les cours ménagers pour les chômeuses, qui ont été donnés dans diverses régions de notre pays, ont eu une

utilité certaine. Si quelques ouvrières ont montré une évidente mauvaise volonté — surtout lorsqu'on les obligeait de suivre ces cours pour avoir droit à l'indemnité de chômage — d'autres par contre ont été heureuses de l'occasion ainsi offerte de se procurer un nouveau gagne-pain. Il est certain qu'il est aussi du devoir des maîtresses de maisons de soutenir ces efforts et d'organiser le service domestique selon les exigences de notre époque.

Une des causes qui empêchent parfois la femme d'accepter un déplacement et un emploi nouveau ne serait-elle pas celle de la garde-robe? Une ouvrière qui depuis quelques années a dû vivre avec un salaire réduit d'abord, avec un subsidé de chômage ensuite, a certainement un trousseau en piteux état. Les associations féminines pourraient peut-être faire œuvre utile en s'occupant de procurer les vêtements nécessaires aux ouvrières dési-



reuses d'entrer dans le service de maison?...

...D'une façon générale également, la femme souffre moins moralement que l'homme des effets du chômage. Tandis que ce dernier est réduit à une inactivité déprimante, la femme, elle, trouve presque toujours à s'occuper utilement à la maison, dans le ménage, à la confection et à la réparation des vêtements des membres de sa famille. Cependant elle est aussi souvent déprimée par un chômage prolongé: plus elle était capable dans l'exercice de son métier, plus il lui est pénible de devoir y renoncer. Du reste les travaux du ménage ne suffisent pas toujours à remplir sa journée, aussi les divers cours du soir organisés par les associations féminines sont-ils les bienvenus. Il serait également utile de faire de la propagande en faveur des caisses d'assurance-chômage. Bien que les femmes puissent faire partie de ces caisses aux mêmes conditions que les hommes, elles font très peu emploi des avantages offerts: à fin 1931, le 4/5 des chômeuses n'étaient pas assurées. Même dans les cantons où l'assurance chômage est obligatoire, elle ne l'est pas pour les domestiques. Et pourtant combien cette assurance serait utile à toutes les employées, de maison qui n'ont plus de foyer! Les maîtresses de maison devraient leur en faire comprendre les avantages, et parfois leur en faciliter l'entrée en payant une partie de la prime.

Le plus grand danger que présente le chômage pour les femmes est celui de l'opposition qu'il fait naître contre le travail féminin en général, et le travail de la femme mariée en particulier.

La question du double salaire est discutée tout spécialement pour certaines professions (bureaux, administrations, enseignement) dans lesquelles sévit aussi le chômage masculin. En ce qui concerne les postes subalternes dans les bureaux et les administrations, il n'y a certainement pas lieu de craindre que les femmes perdent d'une façon durable la place qu'elles s'y étaient créées. Les portes se rouvriront pour elles dès que la situation économique se sera un peu améliorée, car on apprécie toujours cette main d'œuvre qualifiée et relativement bon marché. Ce qui est surtout déprimant pour cette catégorie d'employées, c'est de voir parfois préférer des concurrents moins capables.

Par contre pour les postes supérieurs des administrations, il est à craindre que, sous l'influence de la crise et des polémiques sur le double salaire, on en vienne à décréter encore plus de mesures restrictives concernant la femme ou dans tous les cas la femme mariée. Ces restrictions fixées par des lois et des décrets risquent alors d'être maintenues bien au delà de la période de crise et de chômage. Là est le danger, et c'est contre ces mesures législatives qu'il nous faut protester, mais cela avec beaucoup de tact. Evitons avant tout les polémiques et les discussions publiques qui ne font qu'exciter les esprits et éveiller l'envie et la jalousie. Soyons solidaires, entraînons-nous partout où cela nous est possible, ce sera encore le meilleur moyen de sortir sans trop de mal de la triste période que nous traversons.

DORA SCHMIDT.

(Trad. française par H. Z.)

IN MEMORIAM

Laura Casartelli Cabrini

Notre journal a le regret de perdre l'une de ses fidèles amies à l'étranger, en la personne de Mme Laura Casartelli Cabrini, décédée à Rome le 24 octobre dernier, après une longue et cruelle maladie.

Originaire de Sondrio (Valtelline) Laura Casartelli avait fait carrière dans l'enseignement, dans la commune de Milan, d'abord, à Rome ensuite, et cela pendant plus de vingt ans. Mais à côté de son activité professionnelle, elle s'intéressait de tout son cœur chaleureux à des problèmes actuels d'ordres variés: éducation (elle avait publié notamment des livres de lecture pour les enfants), féminisme (certaines de nos lectrices se souviendront certainement de l'avoir rencontrée au Congrès suffragiste international de Rome, et elle collaborait à plusieurs revues pour des questions féministes), travail féminin (elle présida diverses associations professionnelles féminines), etc. Pendant la guerre, elle avait fondé une organisation d'assistance aux civils, et dirigea la salle des émigrants à la gare de Rome. Enfin, en 1919 et 1921, elle participa comme conseillère technique de la délégation italienne aux Conférences internationales du travail de Washington et de Genève, des liens de famille étroits l'unissant à l'activité du B. I. T. à laquelle elle s'intéressait vivement; et elle fut à ce titre, croyons-nous, la seule femme que le gouvernement italien ait jusqu'à ce jour chargée de le représenter auprès de la S. d. N.

Lectrice assidue du *Mouvement*, Laura Casartelli Cabrini aimait à nous envoyer de temps en temps, soit des nouvelles du féminisme italien, soit des appréciations sur les uns ou les autres des articles publiés par notre journal. Ce lien constant, ces relations personnelles étaient pour nous un précieux encouragement: aussi tenions-nous dire ici à la famille de Mme Cabrini toute la part très vive que nous prenons à son chagrin.

M. F.



Les Femmes et la Société des Nations

La collaboration des femmes avec la S. d. N.

Nous avions, dans un précédent numéro, indiqué à nos lecteurs comment cette question si importante avait été posée devant la dernière Assemblée de la S. d. N. par la résolution dite « Résolution espagnole », et par les mémoires présentés par les plus importantes organisations féminines internationales et nationales; et en analysant les désirs de ces organisations tels que les formulaient leurs mémoires, nous avions montré comment elles se rencontraient pour réclamer la collaboration

Pour la Semaine Internationale de la Paix

(Genève, 5-11 novembre 1932.)

Les femmes doivent se mettre à la tête de la croisade contre la guerre. Elles, qui réalisent plus clairement les horreurs et la vaine folie qu'une guerre signifie, doivent exiger qu'on n'y ait plus recours pour régler les conflits entre les peuples.

Lady ASTOR,
Membre du Parlement britannique.

Des milliards sont consacrés annuellement à acheter des canons, des fusils, à exercer des hommes, alors que la prochaine tuerie aura les airs pour champs de bataille, les inventions chimiques pour armes, et pour victimes la population tout entière, tant civile que militaire. Voilà ce qu'il faut dire aux peuples.

Hélène BURNIAUX,

Inspectrice de l'enseignement primaire en Belgique, membre du Comité féminin de la Fédération Syndicale Internationale, membre assesseur du Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N.

Notre monde lutte obscurément avec les difficultés issues de la guerre; il est entravé par la peur, les armements et les dettes de guerre. Le commerce et l'industrie, en isolant l'action nationale, augmentent encore les barrières qui se dressent.

Est-ce que les communes souffrantes nous apprendront enfin que, sans coopération, nous sommes condamnés à périr, ou devons-nous nous enfoncer encore plus au fond de l'abîme de misère et de détresse avant de nous rendre réciproquement les mains?

M. CORBETT ASHBY,

Président de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, délégué suppléant de Grande-Bretagne à la Conférence du Désarmement.

Évaluées en journées de travail, les pertes nettes de la guerre de 1914-1918 représentent le labeur d'un million d'ouvriers qui travailleraient

officielle, seule efficace, et seule conforme à cette charte du féminisme qu'est l'article 7 du Pacte.¹

Cette question de la collaboration des femmes avec la S. d. N. a été inscrite à l'ordre du jour de la VI^e Commission, qui lui a consacré toute une séance, et a désigné M^{lle} Hesselgren, sénateur (Suède), comme rapporteur. Nous ne pensons pouvoir mieux faire pour renseigner nos lecteurs que de publier ci-après la plus grande partie du rapport de M^{lle} Hesselgren, ainsi que le texte de la Résolution définitivement votée par l'Assemblée, et qui consacre de façon aussi claire que possible la valeur du principe féministe pour lequel nous combattons. Ce n'est donc pas à tort que l'on a pu dire que la XIII^e Assemblée avait été l'Assemblée féministe!

J. GUEYBAUD.

Extrait du rapport de la VI^e Commission à l'Assemblée.

... La Commission a émis l'avis que, puisque, dans leur mémorandum, les organisations féminines étaient unanimes à attacher la plus haute importance à la collaboration officielle, considérée comme une condition sine qua non de la

¹ Voir le *Mouvement*, N^o 386.

à raison de 44 heures par semaine pendant trois mille ans. Du travail pour un million d'ouvriers pendant 3000 ans, ou encore du travail pour 16 millions de chômeurs pendant 200 ans!

Statistiques du B. I. T.

La paix viendra aussi certainement que le soleil continuera à se lever demain, mais personne ne peut encore dire aujourd'hui par quel pays ni par quel grand homme d'Etat elle viendra. Peut-être sera-ce par les femmes?...

Carrie CHAPMAN CATT,
Présidente honoraire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Ne prêchons plus la patience aux femmes: l'outil que nous devons prendre en main, c'est l'impatience.

Maude ROYDEN,
Lic. en théologie.

N. D. L. R. — Rappelons à nos lecteurs que, depuis plusieurs années, l'habitude s'est prise de joindre à l'impressionnante commémoration par deux minutes de silence de l'Armistice du 11 novembre 1918 des manifestations en faveur de la paix. Celles-ci revêtent forcément, en cette année qui vit les espoirs, puis les déceptions de la Conférence du Désarmement, une signification toute spéciale. Rappelons aussi qu'à Genève, ces manifestations comprennent toujours une « Journée de la Femme pour la Paix », organisée par les principales Associations féminines de cette ville, et pendant laquelle, cette année comme les autres, le ruban blanc de la paix sera rendu au profit du Comité International féminin pour le Désarmement, des pensées de paix et de désarmement seront passées sur l'écran des principaux cinémas, et des conférences prononcées. (Voir au Carnet de la Quinzaine.) De plus, cette année, une Exposition *Paix ou Guerre?* a été organisée au Palais Eynard, autour de laquelle se dérouleront les manifestations de la « Semaine de la Paix » et que nous recommandons très chaudement à l'intérêt actif de nos lecteurs et lectrices.

réalisation complète de l'objet visé, elle se croyait autorisée à revenir sur l'attitude adoptée l'année dernière. Plusieurs délégués ont souligné que le meilleur moyen d'obtenir l'entière collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations était d'accroître pour elles la possibilité de participer officiellement à ses travaux. Ils ont reconnu que cette possibilité était déjà prévue par l'article 7 du Pacte, fait qui avait également été souligné par les organisations féminines dans leurs rapports; mais l'expérience avait montré que, dans un grand nombre de pays, il n'avait pas été tiré parti de l'occasion offerte par cet article. La Commission a estimé que, afin de modifier cette situation, il serait peut-être désirable d'attirer à nouveau l'attention des gouvernements sur l'article 7.

La déléguée du Danemark (M^{lle} Forchammer (Réf.)) a fait ressortir que, dans les pays où les femmes participent à l'œuvre de la Société des Nations, à titre officiel, l'intérêt et la sympathie pour cette œuvre se manifestent d'une manière plus générale et plus vive parmi les femmes, et que leur pouvoir d'influencer l'opinion publique en faveur de la Société s'en trouvait accru. Plusieurs autres délégués ont attiré l'attention sur le fait que l'expérience que les femmes pourraient acquérir des travaux de la Société des Nations serait très précieuse et ont montré les avantages qui résulteraient d'une représentation plus large des femmes dans toutes les Commissions de la Société.

Femmes Savantes

Au milieu des serpents

A la suite d'une communication faite à l'Académie des Sciences par Mme le Dr. Marie Phisalix, chef de laboratoire au Jardin des Plantes, sur l'analogie entre le venin des abeilles et celui des vipères, un collaborateur du Journal, M. Ch. Taquet, a publié l'interview suivante, dont la reproduction ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. (Réd.)

... Mme Phisalix accueille avec bienveillance l'ignorant importun qui vient la troubler. En des termes accessibles aux profanes, elle nous parle de venins, sécrétions complexes qui contiennent, en même temps que des toxines redoutables, des substances immunisantes, qu'on peut séparer de l'ensemble et utiliser à part.

Sur la table de travail est une cage vitrée où j'admire un joli lézard vert aux yeux de petit oiseau — reptiles et volatiles sont proches parents —; il lève sa tête mignonne, nous suit du regard et semble s'intéresser à nos mouvements comme au bruit de nos paroles.

Dans une autre cage, enroulée dans sa robe grise régulièrement tachetée de noir, une jeune vipère-aspic s'étend sur un fragment d'écorce. A l'aide d'une pince en forme de ciseaux aux lames recourbées, le savant saisit la bête meurtrière la retourne sous mes yeux, me fait remarquer les plaques et la forme triangulaire de la tête, très différente de celle d'une couleuvre inoffensive. Plus loin, c'est enfoncée et tapie dans le sable dont elle a la couleur, et avec lequel elle se confond, ne montrant guère que ses yeux et son crâne plat et cornu, la vipère d'Égypte, ou

céreste, l'aspic de Cléopâtre, misérable serpent dont la morsure éteignit un des plus admirables regards qui se soient abaissés sur la terre, celui de la femme dont le nez illustre fit s'entr'égorguer des hommes par milliers.

Sans peur, tandis que je frémis un peu, Mme Phisalix plonge la main dans ce petit enfer où rampent des existences dangereuses, et pêche, tranquille, une grande couleuvre de près d'un mètre de long, qui se tortille désespérément. Puis ce sont les vipères — mais saisies à la pince et, par prudence, au ras de la tête. Les méchantes petites gueules que la dompteuse caresse avec douceur, et même avec sympathie, s'ouvrent et voudraient bien mordre. De minces langues bifides dardent, coléreuses.

— Vous ne craignez donc pas d'être atteinte?

— Depuis mes premiers travaux avec mon mari, qui me demandait de temps en temps, d'un ton négligent, de « lui passer le crocodile », ce que je faisais aussitôt, mais non sans avoir muselé le saurien, j'ai appris à prendre mes précautions. Pourtant, j'ai été mordue une fois par un lézard venimeux, qui me rendit assez malade. J'eus plusieurs syncopes convulsives...

On voit que la fréquentation intime de ces camarades-là n'est pas sans péril. Comme elle met encore la main dans la cage, Mme Phisalix me montre du doigt une vipère qui dresse sa tête, légèrement retournée au-dessus de la masse immobile de ses anneaux...

— L'attitude de défense, m'explique le savant. Si la bête ne me connaissait, elle s'élançait, telle une flèche, pour piquer. Mais elle s'en tiendra à la menace. Elle sait que je suis le maître ici.

Et Mme Phisalix me parle de l'éducation des

reptiles beaucoup plus faciles à apprivoiser qu'on ne le croit:

— Pour mes expériences, un vieux prêtre de l'Indre, grand chasseur de vipères, m'en envoyait jusqu'à cent cinquante à la fois. Le premier jour, quand j'avais vidé le sac dans un de mes bacs de verre et que j'y revenais, à mon approche tout le monde soufflait et tombait en garde. Puis, de jour en jour, les choses s'arrangeaient. Au bout de peu de temps, ma vue était devenue familière à mes pensionnaires. Je pouvais les toucher, et dans mes évolutions, je les voyais me suivre de l'œil. Il y a du bon partout, même dans la race des serpents.

Le docteur déplore les hécatombes de reptiles qu'exige la mode nouvelle, car ils sont les plus farouches destructeurs des petits rongeurs. Oû les serpents se raréfient, l'exécration race des rats gagne du terrain, fait des dommages incalculables et multiplie les germes contagieux. Puis, les animaux à venin sont respectables, non seulement comme sujets d'expériences et d'études profitables, mais encore par l'utilité thérapeutique des principes contenus dans leurs sécrétions...

... Mme Phisalix m'apprend qu'elle a eu l'occasion de goûter du serpent cuisiné et que c'est très bon. Voire!... « Un peu comme du poisson », dit-elle.

Cette femme, dans ce jardin peuplé de tous les animaux de la création, et qui mange le tentateur au lieu de la pomme, n'est-ce pas la revanche tardive de notre pauvre mère Ève?

(Reproduit de « La Française »)



Publications reçues

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION: Quatrième cours pour le personnel enseignant. Comment faire connaître la Société des Nations et développer l'esprit de coopération internationale. 115 pages, 1931. Bureau International d'Éducation, 44, rue des Maraichers, Genève.

Ce fascicule contient le résumé des conférences faites par le B. I. E. au 4^o cours pour le personnel enseignant auquel ont pris part 83 personnes venant de 17 pays et se répartissant d'après leurs fonctions de la façon suivante: 24 professeurs d'écoles secondaires, 2 professeurs d'écoles normales, 22 instituteurs, 1 fonctionnaire d'instruction publique, 4 inspecteurs, 3 directeurs de lycées, 10 étudiants et 17 divers.